

## **CONTRE L'ÉTAT D'URGENCE, SOUTENONS LES ASSIGNÉS À RÉSIDENCE RENNAIS ! MERCREDI 9 DÉCEMBRE, 18H30, PLACE DE BRETAGNE**

Le jeudi 26 novembre au matin, 5 militants rennais ont vu une quinzaine d'agents de police en tenue d'intervention, munis de fusils à pompe, débarquer à leurs domiciles respectifs. Ils sont menottés et maintenus au sol pendant que les agents fouillent les bibliothèques, les penderies et copient les disques durs. "On cherche des armes ou des explosifs", déclarera en souriant l'un d'entre eux. Certains devront attendre plus d'une demi-heure avant qu'on accepte de leur expliquer ce qui est en train de se passer : leur domicile est perquisitionné, et ils se voient remettre une assignation à résidence pour toute la durée de la COP 21 (qui se tient du 29 novembre au 12 décembre à Paris). Ils devront pointer 3 fois par jour (à 9h, 14h, et 19h) au commissariat central de Rennes et rester chez eux de 20h à 6h du matin.

Le motif invoqué sur ces assignations est que ces personnes représenteraient un danger pour l'ordre public, dans le contexte de la COP21. Les faits qui permettraient d'établir cette dangerosité : de simples participations présumées à des manifestations, aucunement étayés et pour lesquels personne n'a été condamné. De fait, il n'est pas nécessaire aux forces de l'ordre de prouver quoique ce soit, puisque ces perquisitions et ces assignations sont administratives, c'est-à-dire qu'elles ne passent pas par le contrôle d'un juge, mais sont le fruit des caprices du ministre de l'intérieur, du préfet et des forces de police.

Parmi ces personnes, certaines travaillent, d'autre suivent des études, et 2 d'entre elles sont parents d'une petite fille de 4 ans. C'est en mettant ces situations en avant qu'elles ont décidé de saisir le tribunal administratif de Rennes en référé-liberté le lundi 30 novembre. Conclusion du juge : C'est aux personnes d'aménager leur emploi du temps avec leur employeur, de laisser leur fille à la garderie le temps du pointage, et de sécher les cours, qui ne sont pas obligatoires à l'université.

Depuis le 13 novembre, plus de 2500 perquisitions administratives ont été menées sous couvert d'antiterrorisme contre des personnes n'ayant le plus souvent rien à voir avec le jihadisme, entraînant leur lot de bourdes absurdes et de bavures (personnes perquisitionnées sur dénonciation de leur voisin, des dizaines de mauvaises adresses, de nombreux cas de violences et d'humiliations de la part des forces de l'ordre, etc). Jamais depuis la guerre d'Algérie la police n'a disposé d'une telle carte blanche.

Mais que l'état décide de prétexter de l'état d'urgence pour neutraliser des militants contestataires, cela ouvre la porte à une logique particulièrement inquiétante. À quoi ressembleront les conflits sociaux de demain, si toute personne peut se voir enfermer chez elle pour avoir trop pris la parole publiquement, ou pour avoir été "vue" dans diverses manifestations ? La puissance d'une telle arme se mesure aussi au nombre de personnes qui n'oseront pas dire ou faire ce qui leur semble juste de peur de recevoir ce traitement.

Cela fera bientôt un mois que nous vivons sous l'état d'urgence. Le nombre des perquisitions et des assignations arbitraires continue de croître chaque jour. Comme s'il fallait pour le gouvernement tenir un rythme, pour se justifier de faire quelque chose : mieux vaut une réponse forte et à côté que pas de réponse du tout. Cette fuite en avant, alimentée par le faux débat populiste qui s'installe avec l'opposition de droite, amène à la multiplication des déclarations et des mesures fascisantes : fermeture des frontières, allongement de la durée de l'état d'urgence, interdictions de manifester, etc.

Il est important aujourd'hui de ne pas céder à la rhétorique simpliste qui voudrait que les dimensions du drame du 13 novembre impliquent et justifient la mise entre parenthèses (et pour combien de temps ?) de nos libertés. Ce n'est pas soutenir le terrorisme que de ne pas accepter d'être réveillé à 6 heures du matin le canon d'une arme pointé vers soi, ce n'est pas soutenir le terrorisme que de ne pas accepter de voir sa journée rythmée par les passages au commissariat et les humiliations qu'ils entraînent.

Nous appelons toutes les personnes désirant manifester leur soutien aux assignés rennais à un rassemblement mercredi 9 décembre à 18h30, place de Bretagne, pour les accompagner jusqu'au commissariat central et ne pas les laisser isolés face à cette mesure absurde.

Comité de soutien aux assignés Rennais